

Elections Professionnelles

Du 30 novembre au 06 décembre 2018

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
PARITAIRE NATIONALE**

CORPS DES ATPN



**UNE FORCE DE PROPOSITIONS
UN VERITABLE ACTEUR DU DIALOGUE SOCIAL
UN ETAT D'ESPRIT CONSTRUCTIF**

cliquez, votez



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE

SNAPATSI

DEROULEMENT DE CARRIERE ADJOINTS TECHNIQUES

- ◆ Augmenter les taux d'avancements ATP2 et ATP1
- ◆ Favoriser l'accès à la catégorie B
- ◆ Augmenter le nombre de postes fonctionnels APST dans chaque spécialité
- ◆ Ouvrir des postes de toutes les spécialités adjoints techniques sur le périmètre Police (mesure fusion ATPN/ATIOM)
- ◆ Augmenter la valeur du point d'indice
- ◆ Prendre en compte la totalité de l'IFSE dans le calcul de la pension de retraite
- ◆ Création du Code RIME correspondant à chaque spécialité et groupes RIFSEEP

MOBILITE

- ◆ Favoriser une réelle mobilité entre tous les périmètres (PN / GN / Préfectures) via une gestion centralisée.
- ◆ Supprimer les CAP Locales
- ◆ Tenir compte de la situation familiale, sociale et/ou médicale des agents
- ◆ Limiter à un seul, le nombre de refus de mouvement de mobilité pour raison de service
- ◆ Lever les blocages de mobilité de principes lorsque les services de départ et d'accueil sont favorables aux mouvements
- ◆ Revoir les conditions d'attribution de la prime de restructuration



IJAT ET FRAIS DE MISSIONS

- ◆ Supprimer la fiscalisation de l'IJAT (projet IDDO)
- ◆ Verser l'IJAT à la place des taux de missions individuels lors des renforts de personnels (application des dispositions actuelles en position DP)
- ◆ Maintenir la gratuité des repas lors des renforts ponctuels de personnels (application des dispositions actuelles en position DP)

SUBSTITUTION

- ◆ Stopper les remplacements d'AT ponctuels et intempestifs par des personnels actifs sous le principe de sécurité non justifié et/ou lorsque l'emploi génère des HS
- ◆ Généraliser la substitution des personnels actifs par des adjoints techniques dans les mess/foyers, les ateliers mécaniques et les postes entretiens/matériels
- ◆ Ouvrir à la substitution actifs/adjoints techniques des postes d'agent chargé de la prévention et risques professionnels

RECRUTEMENTS



- ◆ Demander à ce que notre Ministère communique plus (interne et externe) sur les métiers de la filière technique
- ◆ Arrêter immédiatement les recrutements de contractuels sur des postes dévolus aux adjoints techniques
- ◆ Développer le recrutement sur concours de personnels par spécialité
- ◆ Recruter massivement afin de pallier aux sous effectifs qui entravent la mobilité et la substitution.



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE

SNAPATSI

L'HYGIENE, LA SECURITE

- ◆ Généraliser la chambre simple dans tous les cantonnements de France en CRS
- ◆ Prendre en considération dans les moyens matériels la présence des personnels féminins
- ◆ Accompagner individuellement, par la médecine de prévention, les agents confrontés à la maladie, à des accidents de travail ou à un handicap nécessitant des soins réguliers
- ◆ Lutter contre toutes sortes de discrimination
- ◆ Rendre obligatoire et individualisée la dotation d'un gilet pare-balles
- ◆ Eviter la conduite prolongée d'un seul et même agent sur un long parcours

ACTION SOCIALE

- ◆ Instaurer une complémentaire santé et prévoyance facultative, avec participation de l'employeur (comme pour le privé)
- ◆ Favoriser les moments de cohésion entre toutes les catégories de personnels (PAT et actifs)
- ◆ Généraliser la gratuité des repas pour tous les agents dont les services opérationnels rendent le repas obligatoire
- ◆ Développer les espaces sociaux de restauration et de détente



Du 30 novembre au 06 décembre 2018
votez pour les candidats du SNAPATSI !!!

POUR LA DEFENSE DES PERSONNELS DE CATEGORIE C
DONNEZ NOUS LES MOYENS DE VOUS FAIRE ENTENDRE

CLIQUEZ et VOTEZ SNAPATSI



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE

SNAPATSI